

ATELIER DE DANSE BERGSON

CONDITIONS D'INSCRIPTION

COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS 2023 – 2024

28/03/23 page 1/2

GENERALITES

Les inscriptions, réservations et paiements se font uniquement en ligne avec accès à la plateforme dédiée « BILLETWEB » en cliquant sur le bouton « INSCRIPTIONS 2023-2024 » en première page du site www.atelierbergson.net

La plateforme est simple et conviviale à condition de commencer par prendre connaissance des explications, tarifs et horaires ci-joints puis de faire vos choix avant d'entrer en navigation.

L'inscription comprend l'adhésion à l'association, la réservation des cours et le forfait spectacles (voir ci-dessous) ainsi que leur règlement.

Les horaires sont regroupés par discipline : Classique (« éveil corporel » jusqu'à 6 ans, danse classique au-delà), Jazz (modern-jazz, street-jazz/hiphop, jazz contemporain), Claquettes et cours adultes (jazz, fit-jazz, Pilates, stretching...) mais tous les cours comprennent une partie « fitness » assurant l'échauffement des muscles pour un meilleur travail !

L'entrée dans le menu se fait par la saisie du nombre d'heures de cours hebdomadaires souhaités qui donne accès au choix des disciplines puis des horaires de cours. Il suffit ensuite de dérouler le menu en indiquant ses choix.

Attention : **l'inscription se fait au nom et prénom de l'élève**, ce qui signifie que pour 2 élèves, il faut faire deux fois l'opération.

L'achat des tenues imposées est également possible et recommandé.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Les inscriptions d'un nouvel élève aux cours de danse sont de préférence soumises à un cours d'essai. Ces cours ont lieu uniquement sur rendez-vous et doivent avoir lieu avant le 24 juin : demander les détails par mail d.buffer-danse@orange.fr. A la suite de cet essai, un horaire de cours vous sera proposé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

L'Atelier se réserve le droit de refuser toute inscription qui aurait été enregistrée et payée sans son accord préalable.

FORFAIT SPECTACLES

- SPECTACLE DE NOËL (sous réserve) :

Il s'agit d'une démonstration « portes ouvertes » ayant lieu en décembre au Centre Sidney Bechet, deux places (maximum) par famille étant incluses dans le forfait. La date et l'organisation feront l'objet d'une communication spécifique

- SPECTACLE DE FIN D'ANNEE :

La participation au spectacle de fin d'année n'est pas obligatoire mais les costumes du spectacle de fin d'année sont payables à l'inscription dans le forfait spectacle qui comprend :

- 1) Le costume au prix de 40 € (élèves prenant 1 seul cours et ne dansant que 1 ballet) et 10 € par costume supplémentaire (donc par cours / ballet supplémentaire).

Caution : selon les ballets, les costumes sont vendus (conservés par les élèves) ou loués (à restituer après le spectacle), choix fait par l'Atelier. Une caution (non encaissée) est mise en place pour les costumes loués (au niveau de 50 € pièce) : elle sera appelée si les costumes n'ont pas été restitués en main propre, en bon état au premier cours après le spectacle.

- 2) Une « contribution images » : l'Atelier prend en partie en charge la captation par des professionnels des images du spectacle, des répétitions et des coulisses (soit plusieurs centaines de photos et près de 3h de film vidéo).

Ces images (photos et vidéo) seront mises en ligne en haute définition moyennant une contribution de 15 € par famille automatiquement incluse dans le forfait, seule solution équitable.

Cas particuliers :

- Les adultes participant aux cours pour lesquels il n'y a pas de spectacle doivent, avant de s'inscrire demander un « code réduction » qui leur permettra de ne pas payer le forfait spectacle. La réduction apparaît à page « Paiement »
- Pour le 2^{ème} élève d'une **famille** et les suivants, la contribution images et les places de Noël sont déduites du forfait : Pour cela cochez « oui » à la ligne « Famille » : cela vous permettra d'activer la ligne « j'ai une réduction » pour l'inscription de l'enfant suivant en saisissant l'adresse mail utilisée pour la première inscription. La réduction apparaît à page « Paiement »

PAIEMENTS ET REMBOURSEMENTS

Les paiements doivent se faire à l'inscription : ils se font uniquement par carte bancaire via la billetterie, l'opération apparaissant au nom de Billetweb ou Lemonway sur votre relevé bancaire

Sur le dernier écran (celui du paiement), vous sera proposé une option de paiement en deux fois, la seconde ayant lieu le 10 janvier par prélèvement sur votre carte

Le paiement par PASS + 92 (ou équivalent) est accepté si le justificatif est présenté avant le 15 octobre : remboursement sur carte bancaire à réception des fonds et après paiement complet des cours

Remboursements :

- Cours : sont remboursés pour toute demande formulée avant le 15 octobre. Au-delà, seul un motif médical sera accepté et un certificat demandé
- Forfait spectacles : remboursé si demande formulée avant le 20 décembre, date du début de la réalisation des costumes. Au-delà, justificatif médical demandé.

E-MAIL ET INFORMATIONS DEMANDEES

Une adresse e-mail vous est demandée qui sert uniquement en interne à la transmission de la confirmation de vos commandes, à l'accès à certaines opérations et à l'ensemble de la communication (ponctuelle ou générale). Elle doit être active et tenue à jour et, de préférence, personnelle.

Ces mails seront en nombre très limité et auront pour émetteur l'Atelier ou « Sendinblue » voire « Billetweb » : ne les mettez pas en indésirables et vérifiez vos spam si problème !

En cas de nécessité votre téléphone portable pourra être utilisé pour appel ou SMS

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse est obligatoire et à transmettre par mail ou Billetweb avant le 1^{er} novembre. La ligne de menu « ACCES DIRECT / CERTIFICAT MEDICAL » du menu vous permet de le transmettre ultérieurement si vous n'en disposez pas à lors de l'inscription

TENUES IMPOSEES

Chaque élève doit posséder une tenue de danse imposée : voir les détails dans le document «TENUES IMPOSEES » sur le site Atelier.

Lors de votre inscription vous pouvez commander vos tenues en toute tranquillité dans la Boutique en ligne CABRIOLE et bénéficier ainsi de la possibilité de paiement en 2 fois : pour les élèves ne prenant que 1 cours, les articles disponibles apparaîtront directement à l'écran à la suite du choix de cours. Pour les autres élèves, utiliser la ligne Cabriole du 1^{er} écran avant les choix de cours.

Les articles pourront être retirés au bureau de l'Atelier ou remis avant les premiers cours.

RENSEIGNEMENTS ET BUREAU D'INSCRIPTION

Nous sommes à votre disposition pour résoudre tout problème particulier et répondre à vos questions par mail à d.buffet-danse@orange.fr.

Le bureau de l'Atelier situé au 27 bis av Bergson à Garches, sera ouvert certains samedis de septembre **uniquement sur rendez-vous**.